



DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Portant sur les projets de règlements suivants :

- [RÈGLEMENT NO. 2022-332 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2018-242 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DE LA ZONE 406 AU DÉTRIMENT DES ZONES 206 ET 121](#)
- [RÈGLEMENT NO. 2022-333 AMENDANT LE PLAN D'URBANISME NO. 2018-249 AFIN DE MODIFIER LA CARTE DES GRANDES AFFECTATIONS DU SOL CONSTITUANT L'ANNEXE A DUDIT PLAN D'URBANISME](#)

AVIS est, par la présente, donné aux personnes ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire :

QUE les projets de règlements 2022-332 et 2022-333 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire applicable aux zones contiguës visés par le règlement. Les zones concernées sont : **113 – 121 – 122 – 205 – 305 – 405 – 407 – 506 – 609 – 610.**

RÉSUMÉ

Le projet de règlement n° 2022-332 a pour objet de modifier le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier les limites de la zone 406 au détriment des zones 206 et 121.

Le projet de règlement no. 2022-333 a pour objet de modifier le plan des grandes affectations du plan d'urbanisme afin de refléter le changement du plan de zonage du règlement 2022-332.

Pour être valide, toute demande d'approbation référendaire doit :

- Indiquer clairement la disposition concernée et la zone ou le secteur de zone d'où elle provient;
- Être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées dans la zone ou le secteur de zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles;
- Être reçue par la municipalité au plus tard 8 jours après la publication de l'avis public (**le ou avant le 15 juillet 2022**).

Les dispositions qui auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Toute personne peut consulter les seconds projets de règlements sur le site internet de la Municipalité : www.rougemont.ca/avis-publics/ et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande en communiquant avec la soussignée.

Donné à Rougemont, ce 6^{ème} jour du mois de juillet 2022.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 8^{ème} jour du mois de juin 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8 juin 2022.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière